ABONNEMIENT.

Saumur:

Trois mois 8

Postex

On s'abonne : A SAUMUR,

Au bureau du Journal pu' en envoyant un mandat sur la poste, et chez tous les libraires.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS,

Annonces, la ligne. . . 20 c.

RESERVES SONT FAITES Du droit de refuser la publication des insertions reques et même payées, sauf restitution dans ce dernier cus; Et du droit de modifier la rédaction des appares

Les articles communiqués dolvent être remis au burcan du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne cont pas rendus.

On s'abonne:

A PARIS. A L'AGENCE HAVAS 8, place de la Bourse,

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR au sylmed

Irelie. - L'abonnement doit être payé d'avance.

24 Avril 1883.

L'abonnement continue fasqu'à réception d'un avis con-

CHAMBRE DES DÉPUTÉS.

Seance d'hier lundi.

Dans les couloirs règne un peu d'animation. On commente l'issue qui pourra être donnée au débat. On assure que quelques membres ont l'intention de demander le renvoi de la discussion à demain.

La séance est ouverte à deux heures.

M. Blancsubé demande à interpeller le ministre des affaires étrangères sur les événements du Tonkin.

M. Challemel-Lacour n'étant pas à son banc, le jour de l'interpellation sera fixé ultérieurement.

M. Naquet dépose son rapport sur le projet de conversion de la rente 5 0/0 en rente

A gauche. — Lisez! lisez! Le rapporteur en donne lecture.

Il fait l'historique des diverses conversions qui ont déjà été opérées en France.

Il dit que personne ne nie la légitimité du droit du gouvernement à ce sujet. Il affirme l'opportunité de le mesure et propose l'adoption du projet ministériel en étendant à dix années le délai de garantie contre toutes nouvelles conversions.

Il termine par des considérations tendant à ressurer l'opinion publique sur l'état de nos finances.

La lecture de ce rapport s'est faite au milieu de l'inattention générale et n'a été accueillie par aucun applaudissement.

L'urgence est déclarée et la discussion

immédiale est annoncée.

M. Paul de Cassagnae a la parole. Il fait le procès du gouvernement et des républicains qui n'ont vu dans la question de la conversion qu'un prétexte à agiotage et qu'un moyen de mettre la mein sur l'épargne de le France.

M. de Cassagnac cite, pour prouver les opérations louches dont le gouvernement

s'est fait complice, la lettre récente de M. Dugué de la Fauconnerie démentant, au nom du ministre, tout projet de conversion un mois avant le dépôt du projet actuel.

M. Tirard interrompt vivement et dit qu'il n'a pas chargé M. Dugué de la Fauconnerie de parler en son nom.

M. de Cassagnac continue. Il est regrettable que ce démenti vienne si tard et que le ministre n'ait pas compris qu'il était de sa dignité et de l'intérêt de l'Etat de se prononcer avant que la Bourse ne se soit livrée sur celle lettre à des spéculations insensées.

Il dit que le gouvernement en est réduit à des expédients.

Il n'a pas d'argent, et cependant il propose aux porteurs du 5 0/0 de les rembourser au pair.

Avec quoi rembourseriez-vous, si l'on vous prenait au mot?

Les porteurs de titres 5 0/0, sjoute-t-il, sauront que ce qu'ils ont donné à la France, la République le leur reprend.

Est-ce du moins pour opérer les dégrève-ments tant promis en faveur de l'agriculture?

Le gouvernement et la commission répondent eux-mêmes qu'il n'y faut pas son-Vous espérez combler un gouffre, mais

vous n'y réussirez pas. Votre conversion, encore une fois, n'est qu'un expédient.

Il dissimule mal un emprunt qui est votre véritable pensée.

L'orateur demande si le gouvernement est absolument d'accord sur le projet de conversion, si M. Tirard n'est pas un naïf, résolument sacrifié d'avance par M. Ferry, et si ce dernier n'appelle pas de tous ses vœux le retour de M. Léon Say.

Il termine en disant que la République se croit tout permis, mais que le pays va lui répondre.

Après s'être attaquée aux opinions, elle s'attaque aux intérêts, et les intérêts résistent plus que les opinions.

M. Roueier monte à la tribune. Il se fait l'apôtre de la conversion en 3 0/0.

» Il déclare que c'est faire du budget par Il critique le projet de M. Tirard, qu'il

votera cependant si la Chambre ne veut pas accepter son système à lui, qui assurerait une économie de 50 millions.

M. Haentjens, tout en combattant l'opportunité, a préparé un contre-projet qu'il défend au milieu du bruit.

M. Tirard monte à la tribune. Il répond à M. de Cassagnac en affirmant l'homogénéité du cabinet et la pureté de ses intentions; puis il s'engage dans la paraphrase de son projet.

Le ministre fait l'historique des conversions opérées par les gouvernements anté-

Il s'engage à ne pas faire d'emprunt cette année, mais aussitôt il ajoute que si l'on veut continuer les travaux Freycinet, on ne pourra le faire qu'au moyen d'un impôt. Il déclare nettement que les produits de

la conversion ne peuvent être consacrés aux dégrèvements de l'agriculture, l'état du budget ne le permettant pas.

La suite de la discussion est renvoyée à

La séance est levée à 6 heures 45.

Chronique générale. ettraynamin cella latter es passages les plu

L'opposition de M. Léon Say, ou du moins du Journal des Débats, au projet de conversion, est toujours des plus vives. Non pas qu'il se flatte d'empêcher le vote, qui est force, mais il veut « faire porter sur qui de droit la responsabilité de la loi votée. »

Il déclare qu'on ne fait la conversion que e pour trouver au plus vite 35 millions par

» un impôt sur les rentiers, non pas pour » équilibrer le budget, qui surait besoin de » bien plus de millions, mais pour ajouter

» quelque chose de plus à des recettes in-» suffisantes, tout en sachant bien que ce

» qu'on ajoute est une obole à côté de ce » qu'il faut ».

» le petit côté », que, « pour obtenir un

» équilibre réel, il faut créer des contribuables », et que, « pour créer des contribuables, il faut rétablir les affaires du

Tout cela peut être vrai; mais M. Say n'oublie qu'une chose : c'est la responsabilité qu'il a lui-même dans le mauvais état de nos finances.

httesffilh at tell frainge os pil M. Tirard a déclaré que si le projet de réduction de la rente subissait des modifications, il était décidé à se retirer.

Ses amis laissent entendre qu'il serait très-heureux de profiter de cette occasion pour se débarrasser d'une responsabilité qu'il trouve beaucoup trop lourde. procession, si chères non populatione cur

Si nous en croyons certains renseignements, la réduction de la rente ne serait qu'un prelogue, et M. Ferry aurait l'intention de proposer un emprunt avant la fin de la session d'été. launa, of in remains desplore on of

La Revue britannique dénonce en ces fermes les résultats de la curée républicaine au point de vue de l'aggravation des charges du budget :

« Ce qui frappe le plus quand on étudie l'ensemble de nos budgets, c'est l'accroissement constant et continu des crédits affectés au personnel, soit par la création de nouveaux emplois, soit par l'élévation des traitements déjà existants.

» Quand, pour la première fois, nous avons signalé ce fait dans la presse en 1879, les traitements des fonctionnaires civils, soumis à la retenue de 5 0/0 en vertu de la loi de 1853 sur les pensions civiles, dépassaient au budget de 4880, de 54,352,000 francs les trailements inscrits au budget de 1874, dernier budget voté par le Corps législatif de l'Empire.

» Depuis lors, chaque année n'a cessé d'apporter son contingent d'augmentation : En 4881, 6,440,000 fr.; en 4882, 47 millions 200,000 fr.; en 4883, 9,380,000 fr. Au budget de 1871, les traitements des fonc-

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

Par Hm Claire de CHANDENEUX.

Quant à sa fertune, il ne faisait point à Léenide l'injure de la supposer avide au point de faire entrer dans la balance de ses mérites le poids pesitif de son or.

C'était se tromper grandement ; mais l'erreur absolue de M. de Brix faisait le plus complet honneur à la droiture de son caraclère.

Peu à peu, par une insensible progression, il élait arrivé à surseoir à son départ, toujours annonce, jamais accompli, jusqu'au milieu de mai. Venu pour huit jours, il demeurait plus de six semaines à Semengein, beureux de se sentir pressé d'y rester, heureux aussi de trouver, dans les interminables réparations du châleau de Brix, un prétexte pour accepter la prolongation de cette bienheureuse hospitalite.

Léonide ne se rendeit pas un compte exact de la situation. La délicatesse de sentiment, qui l'aurait guidée dans l'étude qu'elle avait entreprisa du père et de l'enfant, lui faissient complètement

Les crises nerveuses de l'enfant, dont M. de Brix et Mme de Semongein ne parlaient qu'avec une réserve toute particulière, paraissaient avoir diminué de fréquence dans l'atmosphère balsamique d'une habitation assise entre l'eau courante et les grands beis.

Quelle était, au fend, cette maladie? personne ne s'en expliquait jamais. Mais il était facile de comprendre l'inquiétude douloureuse qui en découlait pour M. de Brix.

Léonide lui attribuait le silence et la préeccupation de ce père modèle. Sa vanité, éperonnée par l'intérêt, eût été flattée de l'en arracher. Pendant les premiers jours de cette intimité de voisinage, elle avait cru toucher d'un seul bend au but désiré. Les attentions, les respects empressés, les timidités singulières d'un homme de l'âge et de l'aspect de M. de Brix, signifiaient évidemment l'invasion d'un sentiment exclusif, sérieux.

Pourlant, les semaines s'écoulèrent sans modifier celle attitude, sans entrainer le gentilhomme au-delà du point précis d'empressement et d'admiration qu'il semblait s'être fixé pour limite.

La perspective d'un mariage riche, tant caressée dans sa pensée, allait-elle donc échapper à sa petite main si bien disposée à la saisir au passage?... Tandis que son inflammable imagination échafaudait et démolissait, vingt fois le jeur, le même rêve prossique et tentateur, Ursule, sereine, contente

de peu, s'attachait sincèrement à Marie, enfant sans mère, maladive et touchante, dont elle regrettait de ne pouvoir faire un but pour ses lengues heures vides.

Oui, pour Ursule, si Dieu l'avait permis, Marie eut été un but. Pour Léonide, Marie n'était qu'un

theory of arrests a trade out of chief the model

Il y avait fort longtemps déjà que M. Léon Pielard n'avait écrit à sa filleule. Son cœur aride n'éprouvait aucun besoin de s'épancher en tendresses épistolaires!, et puis on espérait alors un prochain abaissement des droits de peste, lequel se faisait beaucoup attendre.

Léonide n'était guère plus désireuse de recevoir les banales épîtres de Péronne, et, dans la petite villa des bords de la Marne, si quelqu'un pensait au parrain Léon, c'était précisément la personne dont le parrain Léon s'occupait le moins.

Ursule, par la pente naturelle de son caractère, prenaît intérêt à qui lui en avait témoigné, ne fêt-ce qu'une fois, ne fêt-ce que pendant l'espace de quelques minutes. M. Piélard l'avait parfeis jointe à sa sœur dans ses offres maigres, dans ses lettres espacées. L'aveugle en gardait le seuvenir. Bile le plaignait de vivre seul, de n'avoir pas su se créer les douceurs d'une famille, et espérait naïvement que le neveu du bonhomme, Eugène Mentrel,

rentrerait assez à temps en France pour entourer sa vieillesse de soins et d'affection.

Quand elle formulait ses impressions devant Léenide, la blonde fille haussait les épaules.

- Que neus font M. Pielard et M. Montrell disait-elle avec indifférence; M. Piélard est un vieux garçon égoïste, peu fortuné d'ailleurs, qui n'a pas voulu se donner les charges d'une famille. S'il vit et meurt isolé, il l'aura donc bien voulu. M. Eugène Montrel, est, je crois, ingénieur sans grand avenir, sans patrimoine et sans ambition, qui est allé utiliser en Afrique ses talents, qu'il n'avait pas occasion de produire dans sen pays. S'il juge à propos de revenir embellir les derniers jours d'un oncle mal léché, je n'y vois aucun mal. ll y gagnera, sans doute, d'hériter de la façon de tanière dans laquelle s'est cantonné mon ours de parrain.

Le parrain Piélard, en une sircenstance solennelle, se mit peurlant bravement en frais de correspondance. Sa cervelle paisible avait enfanté un projet qui, dans sa simplicité, ne manquait ni de bon sens ni de poésie.

. De la poésie! Léon Piélard, l'ancien marchand. de grains, mettant la poésie en tiers dans un de ses actes! C'était là chose si rare qu'on cut pu crier au miracle.

Il faut donc avouer qu'une autre imagination, plus sensible que la sienne, avait epporté sa collationnaires civils étaient portés pour 253 millions 328,000 fr.; au budget de 4883, ils s'élèvent à 340,700,000 fr. C'est, en douze ans, une augmentation de 87,322,000 fr., soit de plus d'un tiers. »

Les républicains se sont rués sur la France comme sur une proie.

Ils ont augmenté le nombre des emplois et grossi les chiffres des traitements.

Après s'être emparés des places, ils se sont attachés à les rendre de plus en plus lucratives.

Et maintenant, devant nos budgets en déficit, ils méditent quoi?

Diminuer leur traitements?

Non, diminuer d'un dixième les revenus d'une multitude de petits rentiers!

Niera-t on plus longtemps les avantages de la conversion?

La commission extraparlementaire des associations ouvrières s'est réunie au ministère de l'intérieur, sous la présidence de M. Margue, sous-secrétaire d'Etat.

Il a été décidé que toutes les chambres syndicales de commerce seraient invitées à répondre aux divers points d'un questionnaire qui va être établi par la commission.

LES FEMMES DE MILLAU.

On se souvient de la difficulté qu'éprouvèrent les francs-maçons qui administrent l'Aveyron à laïciser les écoles congréganistes de l'importante ville industrielle de Millau.

Pour se venger des déboires qu'il eut à subir en cette circonstance, le maire, le Vén... Abric, s'empressa de supprimer les processions, si chères aux populations chrétiennes de cette région.

Un coup de tondre est venu troubler la sérénité des fonctionnaires de la R. F. qui croyaient avoir étouffé le « cléricalisme ».

Depuis plus de quatre mois, une violente épidémie de petite vérole décime la populalation, et la semaine dernière, on célébrait une messe pour demander à Dieu la cessation du fléau.

Voilà qu'à l'issue de la cérémonie, les femmes, au nombre de 4,200 environ, la plupart appartenant à la classe ouvrière, quittent Notre-Dame et parcourent le trajet habituel de la procession de la Fête-Dieu en chantant des litanies et des cantiques. Arrivées au pied de la croix de mission élevée en 1830, elles s'agenouillent et récitent des prières pour implorer la miséricorde divine.

Le lendemain, la pieuse manifestation se renouvelle spontanément. Huit cents femmes sont encore venues s'agenouiller autour du calvaire.

La République avait couru un tel danger, que, quelques jours plus tard, vingt-cinq de ces vaitlantes chrétiennes étaient citées devant le juge de paix pour avoir contrevenu à l'arrêté du Vén... Abric.

Presque toutes les manifestantes arrivèrent au jour de l'audience, se déclarant solidaires des inculpées. Mais le juge de paix ne voulut connaîtrs que du cas des vingt-cinq assignées auxquelles il infligea cinq francs d'amende.

Les condamnées se retirèrent accompagnées de plus de quatre cents de leurs compagnes, en chantant des cantiques.

L'attitude énergique des femmes de Millau, et le camouflet qu'elles ont donné aux théories du gouvernement actuel, méritent les félicitations de tous les gens de cœur.

LA SUPPRESSION DES AUMONIERS

DES HOSPICES.

La suppression des aumôniers des hôpitaux paraît certaine aujourd'hui. Le ministre de l'intérieur vient d'approuver le budget de l'assistance publique, budget dans lequel le crédit affecté au culte est supprimé.

M. Charles Quentin, directeur de l'administration générale de l'assistance publique, avait, il y a environ deux mois, écrit à Mer le cardinal Guibert, pour l'avertir de l'éventualité possible de cette suppression, le priant de lui envoyer un délégué de son administration pour préparer avec lui une nouvelle organisation du service religieux dans les hôpitaux. Mer le cardinal s'est contenté d'accuser réception de sa lettre à M. Ch. Quentin. Mardi, ce dernier et M. Bailly, inspecteur de l'administration générale de l'assistance publique, se sont présentés chez l'archevêque de Paris : nul doute qu'ils venaient lui annoncer qu'à partir du 4er mai les aumôniers des hôpitaux cessaient d'être fonctionnaires de l'assistance publique et que les chapelles étaient désaffectées.

Nous apprenons de bonne source que les aumôniers des prisons seront supprimés par voie d'extinction. Au fur et à mesure qu'ils démissionneraient ou décéderaient, ils ne seraient pas remplacés.

Enfin, à partir du 1° janvier 1884, les neuf aumôniers des dernières prières seront supprimés.

En présence de ces nouveaux attentats, Ms Guibert vient d'adresser au Président de la République une lettre fort éloquente dans laquelle il envisage avec une grande hauteur de vues les tristes conséquences qui résulteraient de la suppression des aumôniers dans les hôpitaux et hospices de Paris. Nous extrayons de cette lettre les passages les plus remarquables:

a Monsieur le Président, l'Église, qui, par tradition et par devoir, n'est l'ennemie d'aucun régime politique, n'a pas beaucoup à se louer des procédés de ceux qui gouvernent aujourd'hui la France. Déjà bien des atteintes ont été portées à la liberté religieuse; l'influence chrétienne est partout surveillée comme un péril, ou écartée comme un fléau. Pour la combattre, tous les moyens paraissent légitimes : lantôt à défaut de loi, on recourt à l'arbitraire; tantôt on refait les lois pour les tourner contre la Religion; et quand on prépare une législation nouvelle, on prend des précautions infinies pour que la liberté générale ne puisse pas profiter aux institutions religieuses.

p Toutes ces entreprises commencent à émouvoir l'opinion. On se demande si le régime dont le nom signifie la chose de tous, n'est pas accaparé par une secte qui lend à mettre la puissance publique et le trésor public au service de son fanatisme antichrétien. Et le sentiment religieux, plus vivant qu'on ne le croit dans la masse de la nation, et le sentiment de la justice toujours prêt à condamner l'arbitraire, et le sentiment de l'humanité toujours sympathique aux opprimés, s'unissent et se confondent dans une impression générale de mécontentement et d'inquiétude.

a Mais, de toutes les atteintes portées à la liberté des âmes, aucune n'aura blessé aussi profondément la conscience publique que celle qui prive les pauvres malades et les infirmes des consolations de la Religion dans les établissements hospitaliers. Cette injustice paraîtra d'autant plus odieuse, qu'elle sera commise avec des ressources dont l'origine est presque exclusivement religieuse. Des hôpitaux sans chapelle et sans prêtre, ce sera un fait sans précédent, parce que, avant le christianisme, il n'y avait pas d'hôpitaux, et que le christianisme, en fondant ces asiles charitables, les a toujours placés sous la garde des saintes croyances qui en avaient inspiré la création.

» Quand on verra disparattre du budget de l'Assistance publique les modestes crédits affectés au service religieux, on se souviendra que toute cette riche dotation des hôpitaux et des hospices est le fruit des libéralités séculaires inspirées par la piété chrétienne. On se demandera si une administration qui tourne les dons eux-mêmes contre l'intention des donateurs mérite encore la confiance de ceux qui voudraient assurer, dans l'avenir, le soulagement des malheureux. Déjà nous entendons dans Paris les bureaux de bienfaisance se plaindre de la diminution des dons volontaires, et nous trouvons facilement l'explication de ce fait dans le soin qu'on a pris d'exclure de ces conseils charitables tous les représentants de l'idée religieuse. L'administration hospitalière ne tardera pas à feire la même expérience, et dans des proportions plus étendues. Pour suppléer aux libéralités qu'on décourage, on aura sans doute la ressource de l'impôt; mais je doute que l'opinion des contribuables soit favorable à une politique qui tarit les sources de la générosité volon-taire et s'expose par là à accroître sans cesse les charges publiques.

» Monsieur le Président, je parle ici sans passion; je constate avec tristesse et avec inquiétude l'état des esprits. Le gouvernement aurait tort de mépriser les remontrances des hommes de foi, sous prétexte que ce ne sont pas là des adversaires dangereux. Il est très-vrai que ce n'est pas de leur côté qu'on peut craindre le désordre et les violences. Les chrétiens ne descendent pas dans la rue pour y faire des émeutes; il ne se décident même qu'avec une extrême répugnance à entrer en conflit avec le pouvoir, dans un temps où l'autorité est si peu respectée......»

M. Jules Grévy n'entendra pas cette admi-

rable requête; il ne voudra pas perdre l'occasion d'ajouter une faute à toutes celles qu'il a déjà commises, et dont l'histoire demandera compte un jour à sa mémoire exécrée.

LES ANARCHISTES.

A Xérès, des affiliés à la Main-Noire ont encore été arrêlés ces jours derniers.

Nous constatons presque partout l'existence de complots anarchistes. Un télégramme du Canada nous a apporté la nouvelle de l'incendie du palais du Parlement dans la province de Québec. Le lendemain; une dépêche de cette ville, publiée par le New-York Herald, autorisait à croire que ce sinistre est l'œuvre des fenians.

Le gouvernement italien commence à prendre des mesures contre ces complots. Samedi a été déposé sur le bureau de la Chambre un projet de modification à la loi sur le service de la súreté générale. Parmi les innovations introduites dans ce projet, nous remarquons l'article suivant : « Sont passibles d'une peine de six mois de prison au plus, tous les individus qui auront fait éclater sur les places, dans les rues, ou autres lieux publics, des bombes ou autres matières explosibles. »

On annonce que le récent procès des nihilistes à Odessa a révélé des faits significatifs sur l'organisation du parti.

Il paraît que l'on a reconnu l'éxistence d'une organisation nihiliste centrale qui dirige les associations locales et étend ses ramifications dans toute l'Europe.

Le chef de cette organisation, comme le nº 4 des fenians, est un personnage mystérieux que ne connaissent ni les simples affiliés du parti, ni même les chefs secondai-

Ces révélations ont causé une profonde

C'est le Daily News qui donne cette grave nouvelle, d'après une dépêche de Saint-Pétersbourg.

Des dépêches chiffrées se succèdent sans interruption entre Washington et Londres. Il s'agit d'O'Donovan Rossa. Le gouvernement des Etats-Unis, effrayé des épouvantables méfaits préparés par le chef du fénianisme, promet de soumettre la question de l'extradition de ce sinistre personnage au congrès

Les habitants des grands quartiers, notamment à South-Hensington, à Mayfair et à Grosvenor-Gardens, ont été invités par la police à faire bonne garde chez eux et à surveiller leurs domestiques. On a vu des Irlandais suspects rôder dans ces districts. Toute la nuit, des policeman examinent les abords de Mansions, notamment les escaliers qui conduisent extérieurement aux

Les principaux députés et les lords les plus connus se font accompagner pour aller au Parlement et pour retourner chez eux.

boration au projet du bonhomme.

Ce collaborateur inatlendu n'était rien moins que son propre neveu, M. Eugène Montrel, un jeune homme de vingt-trois ans, point du tout semblable au commun des mortels, esprit chercheur, cœur plein d'illusions, avec le tort grave d'être sentimental en dépit de la marée réaliste qui déjà montait à la surface de la société.

Cela le faisait trouver absurde par ses camarades, et singulier par les femmes du monde, plus habituées aux madrigaux de salon qu'à un culte sincère. Sa Royauté l'Argent commençait à tout envahir; aussi, un beau garçon qui ne semblait s'en préoccuper en rien, n'était-il pas loin de passer pour une merveille d'excentricité.

Évidemment, Eugène Montrel est dû naître quelques siècles plus tôt, alors que la chevalerie était l'unique loi impérieuse; le choix de sa dame, la grande affaire de la vie; la femme simée, la plus chère croyance.

Il n'ambitionnait point pour l'avenir un mariage riche, mais seulement un mariage heureux.

Ces sentiments surannés, passés à l'état d'utopie dans notre époque si cupide, n'avaient peut-être plus d'autre refuge dans le monde que le cœur de M. Montrel. La chimère d'amour pur, de désintéressement et de fidélité qu'il caressait dans le secret de sa pensée, lui paraissait mériter les recherches de joute une vie.

Quand il exposait, avec la verve entraînante de son âge, ses théories de l'autre monde, les hommes le désignaient avec compassion comme un monomane; les femmes montraient toutes leurs dents dans un rire immodéré.

— C'est un original! disait le chœur, qui voulait être poli.

Cet original de vingt-trois ans gardait donc la foi persistante de rencontrer à travers le monde la compagne qui lui était destinée, de la reconnaître entre toutes, de le lui dire, d'être cru, d'en faire sa femme et de vivre près d'elle au septième ciel, le troisième lui paraissait trop peu élevé pour y placer l'idole à laquelle il entendait se dévouer absolument, le panyre rêveur!

Mais où, quand, comment, à quelle date devaitil la rencontrer?

Un jour, il crut avoir trouvé, et c'est ainsi qu'il collabora au grand projet de l'oncle Piélard.

Parti deux ans plus tôt pour l'Afrique, où d'intéressants travaux lui avaient été confiés, le jeune ingénieur revint en France dès que les travaux furent terminés, se fixa à Paris, et crut devoir, avant de parfaire sa nouvelle installation, consacrer quelques jours au dernier parent qui lui restât.

Dans la maison délabrée que M. Piélard habitait aux portes de Péronne, tout était laid, maussade, sans couleur. L'ancien marchand de grains manquait peut-être de goût; à coup sûr ne manquait-il pas d'économie.

De ces deux causes, découlait l'ensemble morose de cet intérieur. Au milieu des meubles dépareillés, des étoffes éteintes, des vieilleries antédiluviennes dispersées dans les six ou huit chambres froides, un seul objet frappait le regard par son éclat, et le captivait par son charme.

C'était, dans un cadre d'or, la tête vivante, souriante et radiouse d'une belle fille blonde. C'était le portrait de Léonide, apporté quelques années plus tôt, par M. Pencelet, à son fidèle Piélard.

Très-jeune encore quand elle avait posé pour cette peinture, médiocre de style, mais sincère et ressemblante, Léonide avait naïvement livré à l'artiste l'expression candide d'une physionomie bien medifiée depuis lors, et la profondeur limpide de grands youx bleus qu'elle savait, maintenant, baisser savamment.

Le modèle était attrayant, l'expression heureuse, l'œuvre très-réussie. L'oncle Piélard la regardait avec orgueil comme l'ornement de la pièce humide et sombre qu'il appelait son salon.

Dès son entrée dans la maison, Eugène Montrel riva des yeux surpris à cette peinture idéale et ne les en détacha plus.

- Que regardes-tu donc là?... Léonide?... dit le bonhemme.
- Elle s'appelle Léonide?
- Oui, un joli nom, hein?

- Une adorable physionemic !
- C'est ma filleule.
- La fille d'un ami, n'est-ce pas?
- De mon meilleur ami, Poncelet!... quel brave cœur!
- Vous la voyez souvent, men oncle?
- Moi ?... jamais!
- Comment!... une si charmante créature?...
 ... Qui demeure plus lein que Paris, mon cher.
- Qu'importe!... Vous ne l'invitez pas non plus à venir vous visiter ?
- Ah! ma foi non, par exemple! Que diable veux-tu que j'en fasse ici?

(A suivre.) CLAIRE DE CHANDENEUX.

PARVENEZ A LE LIRE!! la nouvelle romance de Augusta Couper, auteur de la jolie mélodie ENFANT, C'EST TOI! vient de paraître.

Nous la signalons aux chanteurs et chanteuses qui désirent le auccès dans les concerts et les salons.

CHATINIÈRE, l'habile dessinateur, a crayonné pour cette remance une adorable tête de femme, dent les yeux mutins, expressifs, laissent lire le secret à deviner. Ces yeux-là, à eux seuls, enrichiraient un album d'artiste.

VASSEUR, éditeur, 18, rue Dauphine, Paris, et chex tous les marchands de musique. — 1 franc l'exemplaire.

REVUE FINANCIÈRE.

Le grand événement de la semaine c'est la conversion. Le ministre des finances, en effet, a déposé sur le bureau de la Chambre un projet de loi, sur la conversion du 5 0/0. La chose, comme en le voit, devient sérieuse.

Le marché des rentes s'est vivement ressenti de cet événement, et nes fonds ent baissé rapidement, sauf les 3 0/0 qui sont en dehors de la question. Le 5 0/0 a reculé à 111.80. Le 4 1/2 0/0 à

Le projet déposé c'est la conversion en 4 1/2 0/0 telle que nous l'avions annencée, si l'on se souvient lorsque les premiers bruits relatifs à la conversion avaient couru à la Bourse.

Tout l'intérêt du marché s'est concentré sur les rentes, et à ce propos on parle constamment conversion, unification de la dette, etc., etc.; et la plupart du temps en ne connaît que très-imparfaitement ces différents sujels.

A ceux qui voudraient s'initier aux détails de notre système financier, nous indiquerons un premier article très-intéressant à consulter, sur la Dette Française et les Conversions, et que nous avons trouvé dans le dernier numéro du Financier des Communes, toujours à la recherche de l'actualité. A part les rentes, le marché n'a pas subi de modifications très-importantes, il a été plutôt ferme.

Les vendeurs de 5 0/0 sont certainement les mêmes que les acheteurs du Fencier, d'Obligations Foncières, de Compagnie Foncière de France et et d'Algérie, etc., qui se prémunissent contre la conversion actuelle et confre les conversions futures; car après la réduction en 4 1/2 0/0 viendra la réduction en 4 0/0.

Il faut avouer que ceux qui ont agi ainsi étaient bien avisés, et nous conseillons aux capitalistes d'en faire autant. Le 4 1/2 au cours actuel donne 4.09 0/0; Le 4 0/0 rapporte 4 0/0, soit des revenus inférieurs à ceux des valeurs de tout repos que nous indiquons; il y a la matière à arbitrage fructueux.

La liquidation du 15 avril s'est bien passée; l'argent, toutefois, s'est montré un peu plus exigeant; si nous en jugeons par le taux d'intérêt obtenu par la Banque des Communes de France qui a bonifié à sa clientèle de reports environ 4 0/0 (net 3.97 0/0) par la dernière quinzaine d'avril. Malgré le renchérissement de l'argent, les valeurs se sont maintenues fermes. Le Foncier entre 1,335 et 1,346. Les Obligations foncières nouvelles à 346 et 347.

Les opérations du Foncier suivent d'ailleurs une progressien constante. Dans sa dernière séance, le censeil d'administration du Foncier a encore autorisé pour 12 millions 85 mille fr. de prêts nouveaux dont 11 millions 820 mille fr. de prêts fonciers et 235 mille fr. de prêts communaux. Le Petit Foncier (la Compagnie Foncière de France et d'Algérie) a vigoureusement résisté à la faiblesse générale, et aux réalisations de bénéfices des acheteurs. Dernier cours 505. Beaucoup d'achats à terme ont eu lieu sur cette valeur, qui après l'assemblée du 7 mai sera, on le sait, mise au porteur. Les acheteurs à terme qui se font reporter ont ainsi l'avantage d'éviter, en levant leurs titres après le 7 mai, les frais de transfert qui résultent actuellement de la forme des titres.

Les principales valeurs du marché se sont tenues à leurs cours précédents : la Banque de Paris à 1,057; la Générale à 545; le Suez à 2,525; le Nord à 1,901; le Lyon à 1,555; le Midi à 1,110; l'Orléans à 1,255; le Gaz à 1,435 et l'Omnibus à

Sur cette dernière valeur, le Financier des Communes publie dans son dernier numére une étude qui est à consulter. Il donne un lableau comparatif intéressant des chiffres des dividendes distribués aux actionnaires concurremment avec les sommes énormes perçues par la ville en vertu des privilèges que leur donne son traité.

Ce même journal qui est toujours à citer pour les études d'actualités et renseignements, doit publier dans le numéro suivant une étude sur la situation des Obligations de la Compagnie d'Orléans à Châlons qui, nous le croyons, n'aura pas un moindre intérêt en raison du nombre important de

porleurs de ces titres, et des questions en litige dans cette affaire.

En résumé, le marché des rentes est complètement dévoyé pour le moment; il faut attendre les événements pour se pronencer. Le reste a heureusement jusqu'ici pu s'échapper à l'influence désavorable de la conversion.

Chronique Locale et de l'Onest.

Une institution nouvellement réorganisée et transformée par le ministre de la guerre, inspire au Moniteur les réflexions qui suivent :

L'esprit de corps qui se développe à l'École de Saint-Cyr avait été jusqu'ici, pour nos officiers, un élément de cohésion, un lien de confraternité qui avait exercé sur l'ensemble de l'armée une influence des plus salutaires. Si je tuais l'École de Saint-Cyr, s'est dit M. Thibaudin, et il a imaginé de conférer à l'École d'infanterie de Saint-Maixent de tels avantages qu'il faudrait que les pères de famille fussent bien maladroits et bien peu soucieux de leurs propres intérêts pour diriger encore leurs fils vers notre vieille École militaire.

» D'après le décret du 22 mars dernier, « un engagé volontaire pourra être admis à l'École de Saint-Maixent, sans y payer de pension, sans être bachelier, et en sortir officier au bout d'un an ». Or, tout le monde sait que pour entrer à Saint-Cyr il faut être bachelier, qu'on y paye une pension assez forte, et qu'on n'en sort officier qu'au bout de deux ans d'études. La comparaison, comme on voit, est décisive, et l'on se demande, après cela, qui voudra encore se présenter à Saint-Cyr,

» L'École qui fut pour nous longtemps une si téconde pépinière de brillants hommes de guerre, est dès lors menacée d'une décadence inévitable; c'est le moindre souci de M. Thibaudin. Mais ce qu'il y a de plus triste peut-être encore, c'est qu'en même temps le niveau de l'instruction de nos officiers d'infanterie s'abaissera sensiblement. Recrutés parmi des jeunes gens qui, dispensés du baccalauréat, n'auront point eu besoin de pousser jusqu'au bout leurs étu-des classiques, gratifiés de l'épaulette après un an de présence seulement dans une Ecole militaire, leur infériorité sur leurs devanciers sera forcément considérable. Et, à peine est-il nécessaire de l'ajouter : tel corps d'officiers, telle armée. M. Thibaudin deit certainement le savoir, et l'on serait vraiment tenté de croire qu'il fait systématiquement tout ce qui dépend de lui pour rabaisser notre armée, afin de la mettre au niveau de celui qui en ce moment la commande. >

Une décision ministérielle du 43 avril prescrit que les officiers de tout grade, détachés dans les Écoles militaires ou dans le service du recrutement, conserveront la tenue du corps auxquels ils appartiennent. Seuls, les officiers supérieurs et les capitaines employés ou recrutement porteront,

au collet du dolman, une marque distinctive consistant en une grenade en or; les officiers délachés à l'École de Saint-Cyr porteront une bande bleue au pantalon et au képi. Ces dispositions éviteront aux officiers d'infanterie des dépenses considérables et absolument inutiles.

ANGERS.

Un nouveau deuil vient de frapper la Cour d'Angers. M. L. C. Daguilhon, conseiller à la Cour d'appel, est mort samedi dans sa 61° année.

Ses obsèques ont eu lieu hier matin, à neuf heures, en l'église Saint-Joseph.

On lit dans le Journal de Maine-et-Loire:

« Nous avons le regret d'annoncer à nos lecteurs le départ de M. Henry Bessard, notre rédacteur en chef. Après deux ans de collaboration au Journal de Maine-et-Loire, M. H. Bessard nous quitte pour aller prendre à Périgueux la direction du journal le Périgerd. Là-bas comme ici notre ancien collaborateur défendra les intérêts de la cause conservatrice, qui nous ont unis l'un et l'autre par les liens d'un devoir commun. Nous faisons les vœux les plus sincères pour le succès du nouveau rédacteur en chef du Périgord.

» M. Henry Bessard laissera chez nous le souvenir d'un talent distingué; nos lecteurs savaient apprécier la modération de son caractère et sa parfaite courtoisie. Les amis du Théâtre et de l'Association artistique prisaient à juste titre ses Chroniques. — H. FAUGERON. »

Nous avons reproduit hier l'entrefilet suivant de l'Union de l'Ouest: « Le Patriete dit que M. Maillé est dans un état de santé qui inspire de vives inquiétudes. »

Le Patriote rectifie en ces termes la note de son confrère :

« Nous avons dit que la maladie de M. Maillé semblait s'être aggravée, et l'avait mis dans la nécessité de demander un nouveau congé, mais nous n'avons parlé ni d'inquiétudes, ni de vives inquiétudes. Nous espérons, au contraire, que M. Maillé retrouvera prochainement sa santé d'autrefois; nous l'espérons et nous le désirons, avec ses nombreux amis. »

NANTES.

Un duel a eu lieu dimanche, vers 6 heures du matin, au Champ de Manœuvre. Les deux adversalres se seraient battus à l'épée, et l'un d'eux aurait été assez sérieusement blessé. On ignore les noms des combattants ainsi que ceux des témoins.

Une enquête est ouverte.

LINOCES.

On écrit de cette ville que la santé de M. le général Bocher s'est notablement améliorée. Par contre, l'officier d'ordonnance du général, M. le lieutenant Dupleix, a fait une chute de cheval devant la gare d'Orléans, et est mort quelques heures après.

Ce malheur a causé à Limoges une douloureuse émotion.

ANGOULEME.

M. Lacor, lieutenant au 21° d'artillerie, en garnison à Angoulème, avait voulu monter un cheval réputé très-dangereux. L'animal, attaqué peut-être un peu vigoureusement, se débarrassa de son cavalier par quatre bonds successifs. La chute fut terrible et le malheureux lieutenant succomba au bout de quelques heures.

Tous les officiers de la garnison, généraux et colonel en tête, sont venus rendre un dernier témoignage de sympathie à leur camarade.

Caisse d'Épargne de Saumur.

Séance du 22 avril 1883.

Versements de 128 déposants (19 nouveaux), 38,336 fr. 87 c. Remboursements, 22,206fr. 82 c.

La Caisse d'épargne reçoit 2,000 fr. par livret, au taux de 3 fr. 75 pour 0/0.

BIBLIOGRAPHIE

Nous ne saurions trop appeler l'attention de nos lecteurs sur le système de crédit offert par la Librairie Abel Pilon (A. Le Vasseur, successeur). Cette administration, dont nous publions souvent des annonces, compte aujourd'hui plus de quatre cent mille souscripteurs, et son importance prend de jour en jour des développements plus considérables.

Ce succès n'a pas lieu de nous étonner; le crédit accordé présente, en effet, des avantages qui permettent à toute personne de posséder les plus grands ouvrages scientifiques littéraires, historiques, géographiques, etc., saus débours apparent (cinq francs par mois par chaque centaine de francs d'achat). Nous avons en main le Catalogue général de cette maison, le plus complet de ceux qui existent en librairie; nos lecteurs peuvent se le procurer en faisant directement la demande, rue de Fleurus, 33, à Paris.

BANDAGES, BAS, SUSPENSOIRS, et CEIN-TURES. — Voir aux Annonces.

CRÉDIT HYPOTHÉCAIRE (20° ANNÉE) PRÉTS sur MAISONS et BIENS RURAUX.

Les demandes doivent être adressées à MM. Réjou et Cie, banquiers, rue Le Peletier, 9, à Paris; il y est immédiatement répondu par lettres personnelles et ne portant aucune indication extérieure.

RAUX-BONNES

Eau minérale naturelle contre: Rhumes Catarrhes, Bronchites, etc.

Asthme, Phthisie, rebelles à tout autre remède.

Employée dans les Hépitaux. — Dépôt toutes

Pharmacies. Vente annuelle: Un million de bou-

PAUL GODET, propriétaire-gérant

LES DEUX COUSINES

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

Dans la crainte qu'il ne fût ajouté quelque chese de plus blessant pour l'inoffensive apprentie, celle qu'on venait de taxer de faiblesse interrogea aussitôt de la sorte sa misérable protégée :

- Vous n'avez donc ancun voisin complaisant qui veuille bien, durant votre absence, veiller sur votre mère?

- Non, mademoiselle... Il est vrai que les gens qui habitent à côté de nous sont teus très-occupés, acheva-t-elle en hésitant.

- Eh bien! donnez-moi votre nom et vetre adresse. J'aurai peut-être l'occasion d'aller la voir.

- Oh! mademoiselle, murmura l'ouvrière con-

fuse, notre maison n'est pas assez convenable pour une personne telle que vous. Puis elle ajouts, si bas qu'on put à peine l'en-

- Je me nomme Héloïse Amard, et nous demeurons impasse Cardinet, numéro 5, aux Bati-

— Allons, interrompit Mir. Parnelle avec un sourire moqueur, puisque ma cousine daigne s'intéresser à vous, je vous laisse libre ; vous 'pourrez même ne venir que demain reprendre votre carton.

Héloïse, après avoir essayé un remerciement que l'abord glacial de celle à qui il était destiné rentra aussitôt dans son gosier, saluait gauchement et se disposait à se retirer, lorsque Charlotte, réfléchissant qu'un peu d'argent peuvait lui être de quelque secours, lui glissa une pièce de cinq francs dans la main, et la poussa doucement vers la porte, asin d'échapper aux élans de sa gratitude.

 Voyons, Charlotte, en auras-tu bientôt fini aves cette petite! Tu ne seras jamais prête à m'accompagner chez la couturière.

— Je suis à toi à l'instant, répondit l'orpheline en nouant précipitamment les brides de son chapeau. Me voici, ma chère; tu veis que c'est encore à moi de t'atlendre. Il me reste même le temps de te servir de camériste, si tu veux.

- Non, merci ; mets plutôt un peu d'ordre dans toutes ces affaires qui traînent.

— C'était bien mon intention, reprit Charlotte déjà en train, en effet, de ranger les jolis colifichets achetés par son amie.

- Tiens, fit-elle tout à coup, où denc as-tu placé le superbe mouchoir contre la valeur duquel je protestais il y a un quart d'heure? Je ne le trouve pas.

- Il doit être sur le guéridon.

- Non, il n'y est point.

- C'est singulier; il me semblait l'y avoir déposé. Il ne peut être perdu, pourtant... C'est alors la créature qui sort d'ici qui l'aura volé.

— Oh! qu'avances-tu là, cousine? Comment peux-tu songer que cette pauvre euvrière, qui a journellement sous la main de pareils objets, se soit abaissée jusqu'à te dérober ce mouchoir en remplissant auprès de toi une mission de confiance?

— Justement! Elle suppose que je suis à cent lieues de la soupçonner.

— Cherchens encore! insista la généreuse Charlotte; il s'est peut-être glissé quelque part.

Le riche mouchoir demeura, hélas! infreuvable.

— Décidément, tu le vois, s'écria Clarisse hors d'elle-même, je suis volée par cette gueuse! Mais tu as heureusement pris son adresse tout à l'heure; je vais faire atteler et donner l'ordre à mon cocher de me conduire au domicile qu'elle t'a indiqué, ai ce n'est pas toutefois une fausse piste.

— Tu me permettras de te suivre, demanda Charlotte tout émue, et commençant à craindre qu'il n'y eût quelque chose de fondé dans les accusations de Mⁿ. Parnelle.

Elle avait effectivement un vague souvenir d'avoir vu le mouchoir sur la table, en dehors de sa beîte, tandis qu'elle parlait à la jeune fille; et même, en le regardant, la pensée lui était venue que les mille francs qu'il représentait auraient pu procurer du soulagement à bien des malheureux.

Dix minutes après, les deux cousines montèrent dans leur équipage, en jetant au valet de pied tout étonné l'adresse plébéienne que nous connaissons.

II

LA PETITE VÉROLE.

L'impasse Cardinet, siluée à deux pas de l'élégante rue de Rome et de l'artistique avenue de Villers, est l'un des coins peut-être les plus sales de l'ancien Paris, qui surnage comme une tache indélébile au milieu des splendides bâtisses du nouveau.

La brillante Clarisse éprouva une vive répuguance à y pénétrer. Cependant l'idée de rentrer en possession de son fameux mouchoir lui fit surmonter ses dégoûts.

La porte de la maison était ouverte, et lorsque le laquais s'informa auprès de quelques enfants qui jouaient dans l'allée où demeurait M. Amard, ceux-ci, écarquillant leurs prunelles à l'aspect des galons d'or dont sa livrée était surchargée, montrèrent un escalier noir et raboteux au fond de la cour, en désignant les mansardes.

Veux-tu rester dans la veiture et que je monte seule? dit Charlotte, qui remarquait chez sa cousine une visible hésitation à mettre pied à terre.

L'aristocratique jeune fille paraissait indécise. Néanmoins la crainte de se trouver en contact avec la misère fit qu'elle consentit à cette proposition.

(A suivre.)

ADOLPHE ROSAY.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 23 AVRIL 1883. Dernier Valeurs an comptant. Valeurs au comptant. Dernier cours. Dernier Clôture Dernier Valeurs au comptant Valeurs an comptant. 457 362 Obligat. foncières 1879 3 %. 360 360 360 735 OBLIGATIONS. 79 80 30 60 10 78 35 1560 366 amortissable. Paris-Lyon-Méditeriance. . . 1585 364 75 E 79 60 8 364 503 Ville de Paris, oblig. 1855-1860 562 50 4 1/2 %..... 1110 110 109 25 8 1865, 4 °/.... 1869, 3 °/.... 1871, 5 °/.... 1875, 4 °/.... 1876, 4 °/... 519 359 50 1895 516 50 50 399 75 1245 366 1255 515 h 510 h Orléans 362 565 50 508 • 50 507 25 50 246 50 772 50 75 1430 » 362 389 Paris Bourbonnais 50 50â Canal de Suez. . . Bons de liq. départementaux. 524 524 50 2510 506 1 5400 × Banque de France. . , . . . 5390 Dép. de la Seine, emprunt 1857 Bons de liquid. Ville de Paris. 455 246 C. gen. Transatlantique. . . Comptoir d'escompte 975 Crèdit Foncier, act. 500 fr. . . 1340 519 50 445 Obligations communales 1879. 1 35 2 p 1 372 50 p

SAUMUR GARES DE

CHEMINS DE LES		
Ligne d'Orléans (Service d'Hiver)		odifié depuis le 11 décembre 1882) MONTREUIL-BELLAY — SAUMUR
DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS. 3 heures 8 minutes du matin, express-poste. 6 - 45 - matin (s'arrête à la Possonnlère) 8 - 56 - matin, omnibus-mixte. 1 - 25 - soir, 3 - 32 - express. 7 - 15 - omnibus. 10 - 26 - (s'arrête à Angers). DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS. 3 heures 26 minutes du matin. direct-mixte. 8 - 21 - omnibus. 9 - 37 - express. 12 - 48 - soir, omnibus-mixte. 4 - 44 - express. 10 - 24 - express-poste. Le train partant d'Angers à 5 heures 35 du soir arrive à Saumur à 6 heures 56.	Saumur.	Mixte matin. matin. matin. matin. matin. soir. s

Etude de Mº CH. MILLION, commis-saire-priseur de l'arrondissement

GRANDE VENTE DE DEMOLITIONS

DE MENUISERIE Provenant d'une maison appartenant à

Mme Hallot, située rue de l'Ancienne-Messagerie, nº 8, à Saumur,

Le mercredi 25 avril 1983, à I heure après midi.

Il sera vendu:

Portes de vestibule, d'intérieur et de salon, imitation chêne, placards, tablettes, croisées, persiennes, con-trevents, six cheminées de marbre;

Très-bel escalier en chêne, avec barreaux de fer et main courante en noyer, autre escalier dreit pour mansarde, parquets en chêne à bâtons rompus et à liaison, parquet en sapin, quantité de portes de caves et greniers et différents autres bons objets.

On paiera comptant, plus dix pour cent applicables aux frais.

Le commissaire-priseur. CH. MILLION.

Étude de M. CH. MILLION, commissaire-priseur de l'arrondissement de Saumur.

SEMEV SCHARE

Aux encheres publiques,

D'UNE TRES-BELLE COLLECTION

D'OBJETS D'ART

ET DE CURIOSITÉS

En Bronzes, Porcelaines de Saxe, Sèvres, Japon el autres Faïences anciennes,

Le VENDREDI 27 avril 1883 et jours suivants, à 2 heures après midi,

A Saumur, à la Salle des Ventes, rue d'Orléans, n° 55.

EXPOSITION PUBLIQUE Le jeudi 26 avril 1883, de 2 à 5 heures.

Pour plus de détails, voir les placards affichés. La vente aura lieu au comptant, plus 5 0/0 applicables aux frais.

Le commissaire-priseur, CH. MILLION.

A LOUER PRÉSENTEMENT,

JOLIE MAISON

Située rue de Bordeaux, 15, Comprenant NEUF PIÈCES,

Avec Jardin. S'adresser à M. P. Godet, place du Marché-Noir. Étude de Me MAUPILLIER, notaire à Thouarcé.

AVENDRE LA PROPRIÈTE

DES BARANGERES

Située commune de Chavagnesles-Eaux,

Comprenant: Maison d'habitation et servitudes, ardin, verger, vigne, futaie, pièce

Trois closeries ; Terres, vignes, bois taillis et prés

détachés ; Le tout d'un détail facile, conte-

nant 44 hectares. S'adresser, pour traiter, à Mº MAU-PILLIER, notaire à Thouarce.

LOUER PRÉSENTEMENT

UNE MAISON

Rue Verte, nº 4,

Comprenant: Remise, écurie à deux chevaux, salon, salle à manger, cuisine, trois chambres, trois cabinets, grenier et

S'adresser à Mm MAUDERT, à sinte-Anne (Nantilly). (248) Sainle-Anne (Nantilly).

A LOUER MAISON

Avec GRAND JARDIN

Rue Courcouronne, nº 10.

A LOUER Pour la Saint-Jean 1883,

MAISON avec JARDIN Rue de la Petite-Douve, nº 19.

S'adresser à M. Nanceux, quai de moges, 66. (720) Limoges, 66.

A LOUER

PRÉSENTEMENT

CHAMBRE ET CABINET

Rue Haute-Saint-Pierre.

S'adresser à l'Orphelinat St-Joseph.

ON DEMANDE:

UN JEUNE HOMME parfaitement au courant de la procédure;

UN JEUNE HOMME connaissant la comptabilité.

cellentes références. S'adresser au bureau du journal.

Inutile de se présenter sans d'ex-

A VENDRE

1. UNE MAISON, rue d'Orléans, nº 28: 2º DEU X MAISONS, rue des Capucins, n° 33 et 35.

S'adresser au bureau du journal.

A LOUER

L'ANCIENNE MAISON LEHOU Toute meublée,

Située au Chardonnet. S'adresser au bureau du journal.

VENDRE

Une BELLE JUMENT de 8 ans, propre au service de la campagne ou à atteler au camion.

S'adresser au bureau du journal.

A VENDRE UN CHIEN DE CHASSE BPAGNBUL

Bien dressé.

S'adresser hôtel de la Poste, aux (252)Rosiers.

M. LORIOL

Ex-Bandagiste-Herniaire de Paris, sera à la disposition des personnes atteintes de hernies les plus difficiles, assurant le maintient au moyen de son bandage perfectionné.

Recevra à l'Hôtel Budan, à partir de lundi 23 au samedi 28 courant, de 1 à 6 heures, se réservant la matinée pour aller à domicile chez les personnes qui le présèrent.

Mª LORIOL, qui l'accompagne, recevra aux mêmes heures que son mari, pour les dames. (272)

UN MÉNAGE demande à se placer, le mari comme cocher, la femme comme femme de chambre.

S'adresser au bureau du journal.

ON DEMANDE, chez M. POTTIER, aux Rigaudières, Allonnes, pour en-trer à la Saint-Jean 1883, UN HOMME SERIEUX, sachant mener les chevaux et faire du jardinage.

S'adresser à M. Louis DESCHAMPS, Allonnes.

M. DUPONT, Grande-Rue, 59, se charge de soigner les chevaux à

Un JEUNE HOMME de 14 ans, sachant lire et écrire, demande une place dans une maison bourgeoise. S'adresser au bureau du journal.

DAVEAU, DOREUR

Rue du Puits-Neuf, 14, SAUMUR.

VENTE AUX PRIX DE FABRIQUE De GLACES nues, encadrées et à vitrage POUR DEVANTURES DE MAGASINS.

Gravures Françaises, Anglaises et Aquarelles, aux prix des fiditeurs.

Dorure de Cadres et d'Appartements, tarifées au mêtre.

Demander le Tarif.

POMMADE BERTINOT



pour la guérison radicale et infaillible des cors aux pieds, duril-lons et œils de perdrix. - 1 fr. le flacon.

Chez MM. Closier, pharmacien, rue du Marché-Noir, et Normandine, pharmacien, rue Saint-Jean. (718)

LE PULICIDE

DESTRUCTEUR INFAILLIBLE de teus les insectes nuisibles à l'homme, aux animaux domestiques et aux vêtements: Punaises, Puces, Poux, Mouches, Cafards, Artes, Moustiques, Pucerons, Araignées, Chenilles, Fourmis, etc.

Se trouve à la Pharmacie Centrale, chez M. E. D'aux, rue de la Tonnelle, 27, dépositaire pour l'arrondissement de Saumur.

CAFÉ BARLERIN hygiénique de santé, stomachique et fortifiant, préparé par R. BARLERIN, ph.-chim., à TARARE

Le Caré Barlenin est recommandé aux personnes nerveuses ; il facilite la digestion, GUÉRIT la gastrite, les gastralgies et les irritations d'intestins; il DÉTRUIT la constipation, stimule l'appétit, REND le sommeil aux per-sonnes irritées par un travail excessif, donne les meilleurs résultats dans la Migraine et les Névralgies. Le Café BARLERIN est un fortifiant par excellence, qui peut s'employer pendant les chaleurs comme boisson hygié-nique pour empêcher la transpiration et préserver du choléra et de toutes les maladies épidémiques. DES MIL-LIERS DE MALADES doivent leur guérison à l'usage du CAPÉ BARLERIN, qui est le meilleur marché et le plus agréable des cafés de santé. Le CAFÉ BARLERIN est un produit alimentaire uniquement composé de fruits adoucissants et dont la composition chimique est à peu près la même que celle des eaux minérales les plus en réputation.

Se vend en boites de 1 kilog. pour en faire 200 tasses, prix: 4 fr.; de 500 gr., pour 100 tasses, prix: 2 fr., et de 250 gr., prix: 1 fr. 25.

LE COLLIER GALVANO-ÈLECTRIQUE RUSSE du docteur WIATKA

est le préservatif sûr et commode du croup, de la coqueluche et des mala-dies graves du larynx chez les jeunes

enfants. Prix : 2 fr.
Produits admis à l'Exposition universelle de Paris , 1878 , avec 2 médailles d'honneur, se vendent à Tarare, en gros, chez M. R. BARLERIN, pharmacien-chimiste.

Dépôt à Saumur chez M. GONDRAND, épicier, rue d'Orléans.



LE JOURNAL DES CAMPAGNES Et d'Agriculture progressive réunis

28 ANNER Paraissant tous les samedis AVEC DE MAGNIFIQUES GRAVURES

6 fr. par an.

Le Journal des Campagnes est le meilleur marché et le plus varié de toutes les publications spéciales. Chaque numéro contient un article relatant les principaux faits de la semaine, de nombreux articles et notes agri-coles, horticoles et de jardinage, une jurisprudence rurale des recettes hy-giéniques et d'économie domestique, aînsi que le cours détaillé des principales denrées, la cote des valeurs de

bourse, etc., etc. Envoi gratuit de numéros spécimens, sur demande.

Administration: 18, rue Dauphine, à Paris.

Saumur, imprimerie P. GODET.